

COMPTE RENDUS PROPAEDEUTICUM MAPSIUM : INTRODUCTION AUX ÉTUDES DE LA CIRCULATION DES PERSONNES, DES CONNAISSANCES ET DES RICHESSES

CONFÉRENCE 04.10.2016 : GESTIONS DES CIRCULATIONS, TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES ET FRONTIÈRES

Lors de cette conférence a été abordé le thème de la gestion des circulations, en particulier *Comment les circulations sont réglées et gérées sans les arrêter ?* Les conférenciers ont traité les questions de la sécurité et des frontières nationales, présentés par Mme Achermann et celle de la mobilité en relation avec les technologies numériques, développé par M. Klauser. Ce compte rendu s'intéressera à la gestion des flux à travers les technologies numériques, exposée par M. Klauser.

Les technologies numériques sont devenues si présentes dans nos jours qu'elles suivent nos déplacements, influencent nos relations sociales et gèrent nos sociétés à travers des algorithmes informatiques (WIDMER, PEDROZO et KLAUSER 2014 : 5). De nombreux auteurs ont questionné les implications de ces technologies sur les espaces quotidiens ; en effet, leurs enjeux sont importants ; par exemple les technologies numériques gèrent et régulent différents flux à différentes échelles en vue d'une meilleure sécurisation et entre autre de satisfaire des intérêts commerciaux (WIDMER, PEDROZO et KLAUSER 2014 : 6).

L'intervention des technologies numériques dans le domaine de la mobilité facilite la circulation d'informations mais elle règle et arrête aussi certains flux (WIDMER, PEDROZO et KLAUSER 2014 : 7). Mme Achermann et M. Klauser se sont penchés sur l'exemple de la frontière d'où découlent un pouvoir et une logique spatiale spécifique. La frontière implique rigidité et fixité envers l'extérieur tout en gardant la fluidité et la libre circulation des biens, des informations et des personnes à l'intérieur ; en effet elle est une institution fondamentale politique qui délimite l'intérieur sécurisé et l'extérieur dangereux (AMOORE, MARMURA et SALTER 2008 : 96). Le lien entre la frontière et les technologies numériques s'exprime ainsi : comme la première devient un site crucial de surveillance dans lequel les identités, les mobilités et les circulations sont examinées par les agents de l'Etat, les technologies numériques agissent de manière cruciale dans ce travail de sécurisation et de contrôle (AMOORE, MARMURA et SALTER 2008 : 97). Elles assument un pouvoir de gouvernance et de régulation ; en effet des algorithmes informatiques trient et favorisent la circulation de biens, d'informations et de personnes les plus rentables par exemple en distinguant les mobilités légitimes et bénéfiques liées au travail et au tourisme de celles illégitimes et dangereuses liées au terrorisme et à la migration illégale (AMOORE, MARMURA et SALTER 2008 : 98). Mais au-delà des logiques commerciales et sécuritaires M. Kaluser nous a rappelé l'importance des technologies numériques pour optimiser les circulations quotidiennes dans l'espace ; par exemple la régulation du trafic routier se fait par des algorithmes en fonction du nombre de véhicules et encore les individus sont localisés via le GPS intégré dans les dispositifs électroniques (WIDMER, PEDROZO et KLAUSER 2014 : 6).

Ces exemples nous font comprendre que la gestion des flux à travers les technologies numériques est complexe et qu'étudier les mobilités repose sur l'examen du foisonnement des lieux, des technologies et des barrières qui favorisent la circulation des uns et freinent et limitent celle des autres en créant des enjeux de pouvoir et des inégalités socio spatiales dont nous ne sommes pas conscients (WIDMER, PEDROZO et KLAUSER 2014 : 8 ; 9).

AMOORE, L., MARMURA, S. et SALTER, M. B. 2008 : « Editorial : smart borders and mobilities : spaces, zones, enclosures », *Surveillance & Society* 5(2), 96-101.

WIDMER, S., PEDROSO, S. et KLAUSER, F. 2014 : « Editorial : mobilité et gestion des flux à l'ère numérique », *Géo-Regards : Revue Neuchâteloise de Géographie* 7, 5-13.

CONFÉRENCE 01.11.2016 : REGARDS CROISES SUR LES MIGRATIONS FORCÉES

« Au début de l'année 2002, 19.8 million de personnes étaient sous le mandat du Haut commissariat aux réfugiés des Nations Unies (UNHCR). » (SAILLANT et al. 2005 : 116). Lors de la conférence tenue par Mme Fresia et M. Piguet la question des réfugiés a été abordée selon deux approches : une anthropologique et une géographique. Dans les dernières années la notion de « réfugié » est devenue un label (FRESIA 2007). Mme Fresia s'est penchée sur la déconstruction de la notion de « réfugié » tandis que M. Piguet sur les migrations forcées comme déplacements dans l'espace de ces personnes étiquetées par la suite « réfugiées ». Ce compte rendu se focalisera sur la construction sociale du « réfugié » et les effets qui en découlent.

La conférencière a rappelé que les questions d'appartenance à un territoire en tant que citoyen découlent de la naissance des Etats-Nations. Dans cette logique de territoire-population la pensée du sens commun nous amène à une interprétation erronée de la réalité car nous jugeons les personnes comme appartenant à une ethnie et à un territoire et, en n'ayant plus une nationalité identifiable, la tendance commune et médiatique à les catégoriser comme déracinées, déterritorialisées et victimes de migrations forcées, construit la notion de « réfugié » ainsi que des stéréotypes. Ce statut résulte d'une construction sociale découlant d'un processus complexe. Le sens commun considère anormal perdre le lien avec son propre pays d'origine mais la conférencière a souligné que ces personnes s'inscrivent dans un réseau et possèdent un attachement au pays d'origine en migrant souvent vers les pays limitrophes. La situation devient délicate quand les personnes migrantes prennent le statut de « réfugiées » à travers un processus de labellisation et de catégorisation en un groupe homogène ; peut-être un des seuls points que les « réfugiés » ont en commun est celui « *de vivre une rupture douloureuse des liens avec la société d'origine* » (SAILLANT et al. 2005 : 118). Ainsi l'imaginaire de « réfugié » se construit en essentialisant ces personnes. Ensuite, placées dans les camps, elles sont prises en charge par des institutions humanitaires et à la fois dominées par des normes. Mme Fresia a insisté sur le pouvoir du processus de labellisation envers ces personnes vis-à-vis de leur quotidien, leurs identifications/catégorisations jusqu'au contrôle de leurs mouvements.

M. Piguet a défini la géographie comme science étudiant l'organisation de l'espace et les interactions entre la société et l'espace. La migration en elle-même est un indicateur d'inégalités spatiales et engendre une mise en rapport de différents espaces et différentes échelles transnationales. M. Piguet soutient que l'acquisition légale du label « réfugié » se gagne lors du franchissement d'une certaine distance et de la frontière du pays où on veut déposer une demande d'asile. En se concentrant sur la production géographique des espaces à travers les migrations forcées il faut comprendre les facteurs les expliquant et les obstacles que les personnes surmontent pour obtenir l'étiquette de « réfugié » ; ainsi elles affrontent une déterritorialisation et reterritorialisation dans des espaces différents (SAILLANT et al. 2005 : 124).

Pour conclure les deux approches dénaturent les espaces et les labels bureaucratiques en montrant le processus sous-jacent, l'envie de comprendre la complexité des causes et des vécus des personnes face à leur catégorisation essentialisante et les impacts des interventions d'aide humanitaire dans les trajectoires, leurs rapports au territoire et leurs sentiments d'appartenance. Enfin « réfugié », statut simplificateur de réalités complexes et hétérogènes est issu d'une construction sociale ; il faudrait alors se détacher du sens commun, suspendre le jugement et sortir du paradigme du « camp » (FRESIA 2007 : 111 ; 114) et comprendre les effets que « réfugié » engendre dans la vie quotidienne ainsi que les processus sous-jacents.

FRESIA, M. 2007, « Les réfugiés comme objet d'étude pour l'anthropologie : enjeux et perspectives » *Refugee Survey Quarterly* (26)3, 100-118.

SAILLANT, F., COGNET, M. et RICHARDSON, M. 2005, « Représentations de l'accueil et de l'Humanitaire dans les sites internet des organisations transnationales, nationales et locales reliées à l'intervention auprès des réfugiés », *Anthropologica* (47)1, 115-127.

CONFÉRENCE 15.11.2016 : CIRCULATION ET RELIGION

« *Religious life has long been global. Contemporary migrants extend these ties by transnationalizing everyday religious life. While much has been written about transnational economic and political practices, transnational religious life is not well understood.* » (LEVITT 2004 : 1). Dans les dernières années il y a eu une attention majeure à la religion en mettant l'accent sur ses impacts et son importance sur les trajectoires de vie des personnes et des significations et du sens qu'elle donne à leurs vies. Lors de la conférence, Mme Dahinden et Mme Zittoun se sont concentrées sur ces aspects qui vont au-delà de la simple description de ce qu'est la religion et sur le rapport existant entre circulation et religion. Ce compte rendu se concentrera sur les liens entre migration et religion proposés par les conférencières et par des articles scientifiques.

Selon Mme Dahinden et Mme Zittoun la religion assume un rôle important dans la construction de sa propre identité. En outre elle structure le quotidien à travers des rituels qui rassurent les personnes croyantes. Au niveau général il est important de se rappeler que la religion crée une catégorisation depuis l'extérieur et une identification depuis l'intérieur ; c'est-à-dire que les acteurs extérieurs tendent à catégoriser les acteurs concernées à l'intérieur de la pratique. Ainsi l'identification des personnes croyantes sera aussi influencée par le pouvoir externe de catégorisation. L'individu est partie intégrante d'un ensemble qui peut se définir par la suite en un groupe, une communauté, etc... Lorsque la conscience du « soi » se crée, elle s'appuie sur l'opposition de « l'autre » ; ainsi la dichotomie entre le « nous » et le « vous » se définit à travers une frontière symbolique se déplaçant. Un exemple concernant la religion et la frontière est par rapport aux chrétiens qui se définissent comme des indépendants dans leur croyance, ils moralisent la laïcité publique et la croyance modérée. De plus ils critiquent les musulmans en fonction de leur comportement et valeurs considérées comme opposées. Ainsi la frontière cristallise des stéréotypes et des jugements de valeurs créés par le sens commun et renforcés par les médias et les discours politiques. Pour surmonter cette frontière symbolique l'individu peut se rapprocher du « nous » en le démontrant, renverser le stéréotype en mettant en valeur ses côtés positifs ou s'engager pour démonter les frontières. Cet exemple montre l'impact de la religion dans la construction du quotidien et des frontières symboliques entre les personnes.

Dans un contexte de pluralisation des religions, d'augmentation de conflits et débats politiques et de transnationalisation de la religion naît l'intérêt de se concentrer sur les effets de la religion créés par les individus et les significations liées au vécu, au conçu et au perçu de la religion dans le monde. Dans les années 90 naît une nouvelle perspective des études des migrations « *from below, c'est-à-dire à partir du point de vue des migrants. L'objet principal de cette nouvelle approche n'est plus l'assimilation dans la société d'accueil, mais la constitution et le maintien des identités des immigrants, ainsi que les liens tissés par ceux-ci au-delà des frontières nationales.* » (CAPONE 2010 : 237). Ainsi on cherche à comprendre comment les religions ont un impact sur la trajectoire migratoire. Le procès de transnationalisation s'effectue par des effets sur la société d'accueil et sur celle d'origine car les migrants amènent de nouvelles manières de concevoir et d'adopter leur religion en modifiant la tradition originelle (CAPONE 2010 : 248).

Pour conclure il faudrait reconsidérer les rapports existant entre religion, migration et transnationalisme (CAPONE 2010 : 252). La situation des migrants permettrait une mise en dialogue religieuse ainsi qu'un développement de tolérance vis-à-vis de l'altérité.

LEVITT, P. 2004, « Redefining the Boundaries of Belonging : The Institutional Character of Transnational Religious Life », *Sociology of Religion* (65)1, 1-18.

CAPONE, S. 2010, « Religions « en migration » : De l'étude des migrations internationales à l'approche transnationale », *Autrepart* (56)4, 235-259.